

**Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE**

Labrecque, le 23 janvier 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de Labrecque, tenue le 23 janvier 2025 à 19h00, dans la salle du conseil.

PRÉSENTS :

Mme	Marie-Josée Larouche	mairesse
Mme	Lia Tremblay, conseillère	siège n° 2
Mme	Colombe Privé, conseillère	siège n° 4
Mme	Lucie Boivin, conseillère	siège n° 6

ABSENTS :

M.	Bobby Côté, conseiller	siège n°1 (Absence motivée)
M.	Robin Gauthier, conseiller	siège n°3 (Absence motivée)
Mme	Annick Bouchard, conseillère	siège n°5 (Absence motivée)

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Tommy Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h00, la mairesse, Marie-Josée Larouche, préside et après avoir constaté quorum, déclare la séance ouverte.

2. SIGNIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que stipule l'article 153 du code municipal, madame Marie-Josée Larouche, mairesse, constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

3. CONSTAT DU QUORUM

Madame la mairesse signifie qu'il y a 3 conseillers absents mais qu'il y a quorum pour l'assemblée.

21-25

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme la conseillère Lia Tremblay
ET APPUYÉ PAR Mme la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque adopte le projet d'ordre du jour

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de la régularité de l'avis de convocation
3. Constat du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Nomination direction générale, secrétaire-trésorier par intérim

6. Autorisation signataire et effets bancaires de la municipalité de Labrecque
7. Période de questions concernant les points à l'ordre du jour
8. Levée de l'assemblée

22-25

5. NOMINATION DIRECTION GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

Considérant le départ de madame Gabrielle Côté à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 19 janvier 2025;

Considérant qu'en attente de combler le poste, le conseil municipal doit nommer une direction générale et secrétaire-trésorier par intérim ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme la conseillère Lucie Boivin
APPUYÉ PAR : Mme la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que monsieur Tommy Larouche soit nommé au poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

Il est à noter que monsieur Larouche garde toutes ses fonctions d'inspecteur municipal durant l'intérim.

ADOPTÉE

23-25

6. AUTORISATION SIGNATAIRE ET EFFETS BANCAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Considérant que monsieur Tommy Larouche a été nommé comme directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Labrecque pour remplacer madame Gabrielle Côté à la suite de sa démission ;

Considérant que les chèques doivent être signés par deux signataires différents incluant le directeur général ;

Considérant que monsieur Tommy Larouche doit être ajouté au compte municipal 501118 à la Caisse Desjardins pour les chèques et les dépôts et que madame Gabrielle Côté doit être retirée ;

Considérant que monsieur Tommy Larouche doit également être ajouté au compte Loisirs 502890 à la Caisse Desjardins pour les chèques et les dépôts et que madame Gabrielle Côté doit être retiré ;

Considérant que monsieur Tommy Larouche doit également être nommé administrateur du compte *Visa Affaires Desjardins*;

Considérant qu'une nouvelle résolution doit être prise afin d'effectuer la mise à jour des signataires au compte de la municipalité;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme la conseillère Lia Tremblay
APPUYÉ PAR : Mme la conseillère Lucie Boivin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque retire madame Gabrielle Côté des signataires au compte municipal 501118 à la Caisse Desjardins pour y ajouter monsieur Tommy Larouche.

Que le conseil municipal de Labrecque retire madame Gabrielle Côté des signataires au compte Loisirs 502890 à la Caisse Desjardins, et y ajoute monsieur Tommy Larouche.

Que le conseil municipal retire madame Gabrielle Côté et nomme monsieur Tommy Larouche à agir comme signataire et administrateur du compte *Visa Affaires Desjardins*.

Que monsieur Dany Fillion-Villeneuve soit également retiré des signataires aux comptes de la municipalité nommés ci-haut.

ADOPTÉE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Mme la mairesse Marie-Josée Larouche répond aux questions de l'assistance en lien avec les points à l'ordre du jour seulement.

24-25

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme la conseillère Colombe Privé
ET APPUYÉ PAR : Mme la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

De lever la séance spéciale à 19h07.

ADOPTÉE

Marie-Josée Larouche
Mairesse

Tommy Larouche
*Directeur général sec. trés.par
intérim*

